Retour
sur

[Replay] Découvrir le Certificat Laïcité | Webconférence

Le 15 mai dernier, nous vous présentions la nouvelle formation Certificat Laïcité qui vise à appréhender la Laïcité et à saisir la singularité et la diversité des situations liées à la laïcité dans la société française et dans les organisations. Cette formation ouvre en septembre 2024.

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

Téléchargez les catalogues

> Formation professionnelle et continue :



Certification Qualiopi

A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification, l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPI des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article l. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Certificat Universitaire Laïcité

L'offre de formation continue et professionnelle de l'ICP

Accédez au catalogue de formations courtes
Accédez à la liste des formations diplômantes (Diplômes universitaires)
Inscriptions et financements de la formation professionnelle et continue
Abonnez-vous à la playlist de nos webconférences



FORMATION CONTINUE

Pourquoi se former à la laïcité ?

Acquérir les compétences conceptuelles et pratiques nécessaires en milieu professionnel, mais aussi répondre aux objectif de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la république et du décret du 21 décembre 2021 relatif au Référent Laïcité.

Lors de cette visioconférence, notre intervenante Pauline Vidal-Delplanque, maitre de conférence, HDR à la Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit de l'ICP, a présenté le contenu de la formation, ses objectifs et les compétences apportées à l'issue de la formation.

>> **Revoir la webconférence**

Cette formation s'adresse aux **salariés d'entreprise, enseignants, agents publics (État, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière), aumôniers, membres d'association**

Eligible au **Compte Personnel de Formation**, elle démarre le 10 septembre. Pour vous inscrire > Certificat Laïcité

Rencontrez la Délégation formation professionnelle et continue de l'ICP

> Lors de nos réunions collectives d'information - *sur inscription*

> Revoir les autres webconférences

Nos formations sont compatibles avec le maintien d'une activité professionnelle.

La formation continue à l'ICP

A travers son offre de formation professionnelle diplômante et certifiante, l'Institut Catholique de Paris, met à la disposition des salariés et des organisations, quel que soit leur secteur d'activité, les expertises nécessaires à une compréhension approfondie de leur environnement, pour tirer un meilleur parti des opportunités.

Publié le 21 mai 2024 – Mis à jour le 6 mai 2025

A lire aussi

À LA UNE

FORMATION CONTINUE

Tous les tags